

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le deux décembre deux mille vingt-deux à 18h45,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	25/11/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	09/12/2022

OBJET :

Subventions à divers associations et organismes N° 1/2023 - Domaine culturel

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , M. Alain BLANC , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI procuration à Mme Françoise DUSSEYRE, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Sabrina CAL procuration à Mme Catherine ASSO, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, M. Eric MONTOYA procuration à M. Pierre PHILIP, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

M. Jean-Louis BROCHIER, M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Chiara GENTY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 23 novembre 2022.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 40

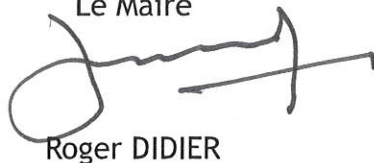
Sauf en ce qui concerne la subvention allouée à l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Gap pour laquelle le vote est le suivant :

- POUR : 39

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Elie CORDIER

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Chiara GENTY



Transmis en Préfecture le : 15 DEC. 2022

Affiché ou publié le :

15 DEC. 2022

SUBVENTIONS N ° 1/2023

C.M. du 02/12/2022

	ASSOCIATIONS CULTURELLES	Activité de l'association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2023	Subvention accordée 2023	Total des subventions accordées 2022
1	Impulse (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Enseignement artistique, animation socio-culturelle	Subvention de fonctionnement	35 000,00	27 000,00	27 000,00
2	Développement Culturel de Gap et des H.A. Théâtre La Passerelle (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propose diverses animations culturelles	Subvention de fonctionnement	600 000,00	580 500,00	580 500,00
3	Orchestre d'Harmonie de la Ville de GAP (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propager et vulgariser l'art musical, comme œuvre d'éducation populaire par des manifestations publiques	Subvention de fonctionnement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
4	Cinémathèque d'Images de Montagne (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Recensement, collecte, sauvegarde et diffusion du patrimoine audiovisuel en zone de montagne	Rencontres du cinéma de montagne (10 350€) + subvention de fonctionnement (6 750€)	17 100,00	17 100,00	17 100,00
5	Récréasons (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Développement des arts et de la création dans les HA et plus particulièrement dans la cité gapençaise	Subvention de fonctionnement	17 000,00	17 000,00	17 000,00

TOTAL 659 600,00€

Nombre de subventions votées :

5